



La sécurité sur Internet si on en Parlait en famille ?

Petit guide à l'usage des parents





Edito

Le divertissement, l'information, l'échange, l'autonomie... vos enfants ont bien compris les formidables opportunités offertes par Internet, qui est devenu un outil indispensable pour grandir. Mais Internet, c'est comme tout, cela s'apprend, et bien mieux en famille.

Vous vous sentez parfois un peu dépassé devant les compétences informatiques de votre enfant, qui ne semble avoir en la matière nul besoin de conseils ? N'oubliez pas qu'il ne suffit pas d'être un petit génie du clic, un roi de la souris pour bien surfer. Et qu'il n'est pas nécessaire d'être un expert de l'ordinateur pour accompagner son enfant et l'aider à se poser les bonnes questions face à l'écran.

Parce qu'il n'est pas toujours simple de savoir comment remplir son rôle de parents sur Internet, cette brochure, réalisée par Tralalère pour Internet Sans Crainte, avec l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales), sous l'égide de la Délégation aux Usages de l'Internet, a rassemblé quelques messages clés à discuter et transmettre à vos enfants pour les aider à adopter une attitude critique et responsable devant l'écran.

Bernard Benhamou

Délégué aux Usages de l'Internet

François Fondard

Président de l'UNAF

Internet sans Crainte

Le meilleur moyen d'aider ses enfants dans leurs nombreux usages de l'Internet, c'est d'abord de s'y intéresser ! Info, conseils, fiches, textes de lois... le site www.internetsanscrainte.fr propose aux parents les clés indispensables pour comprendre les enjeux de l'évolution des technologies multimédia ainsi que les risques liés à l'utilisation d'Internet par les jeunes.

Et puisque rien ne vaut le partage, nous vous invitons également sur ce site à jouer avec vos enfants au test des cyber-familles pour découvrir les pratiques des uns et des autres sur le net, et à regarder ensemble les dessins animés Vinz et Lou sur Internet présents dans le "Coin des Juniors". De bons moments en perspective et une occasion d'ouvrir le débat en famille.

Vous souhaitez discuter en direct de vos interrogations sur la sécurité et la meilleure façon de protéger vos enfants sur Internet ? **Net Ecoute Famille**, la ligne d'assistance téléphonique du programme Internet Sans Crainte, opérée par l'association e-Enfance, répond aux questions des jeunes et de leurs parents au **0820 200 000** (0.09 euros TTC/mn).

www.internetsanscrainte.fr



Illustrations issues de "Vinz et Lou sur Internet"



Internet, une interface avec le monde

- > Surf
- > Recherche d'informations
- > Téléchargement

Si on en Parlait avec nos enfants ?

- A la maison, c'est plus convivial de vivre tous ensemble plutôt que chacun derrière son écran !
> Mettez l'ordinateur dans un espace de vie commun, pas dans la chambre des enfants. Et jusqu'à un certain âge faites en sorte qu'ils demandent la permission avant de se connecter.
- Comment font-ils leurs recherches d'information sur le web, ont-ils une stratégie pour choisir leurs sites, leurs mots clés ?
> Tout n'est pas toujours vrai sur Internet. Vos enfants doivent apprendre à développer un esprit critique, à recouper leurs sources, et à éviter le copier-coller sauvage. Evaluer la fiabilité des sites est complexe : votre regard critique peut se révéler précieux.
- Ils ont un baladeur, écoutent de la musique ou regardent des films en ligne. Connaissent-ils les lois sur le téléchargement ?
> On peut télécharger tout à fait légalement. Mais pas tout. Les téléchargements gratuits de musique ou vidéo par les systèmes "peer to peer" sont rarement autorisés et peuvent aussi être sources

[...]



[...]

de virus. Le piratage est puni par la loi. En revanche, il existe des sites tout à fait légaux où découvrir tous les nouveaux morceaux en streaming (sans les télécharger).

- Est-ce vraiment gratuit ?
> Il existe de nombreux sites de jeux gratuits. Vraiment gratuits ? Certains le sont, d'autres se rétribuent en vendant les données personnelles fournies par les utilisateurs : invitez vos enfants, avant de donner des informations sur des sites, à lire la politique de ceux-ci en matière de protection et utilisation de données, et de façon plus générale à décocher la case "offres partenaires".
- Comment remplir un formulaire ?
> Sur la plupart des formulaires que l'on rencontre sur Internet, tous les champs ne doivent pas forcément être remplis. Seuls ceux qui ont un astérisque sont obligatoires. Pour les autres, autant réfléchir avant de les renseigner.
- Leur est-il arrivé de voir des images qui choquent ou font peur ?
> En cas de soucis, dites-leur d'éteindre l'écran et de vous en parler. Puis signalez le site problématique à www.pointdecontact.fr



Des logiciels de contrôle parental sont disponibles gratuitement auprès de votre fournisseur d'accès : pensez à en installer un.

Bien surfer, ça s'apprend [encore mieux en famille]
www.internetsanscrainte.fr

Internet, une autre façon de tisser des liens

- > Chat, forums
- > Blog
- > Réseaux sociaux
- > Messageries

Si on en parlait avec nos enfants ?

- Un écran n'agit pas comme une cage d'invisibilité

> Même avec un pseudo, vos enfants doivent savoir que surfer laisse des traces : adresse IP, historique de navigation, mots clés saisis dans un moteur de recherche, etc.
Sur certains sites, des logiciels publicitaires étudient aussi les clics effectués pour proposer des contenus "ciblés".

- Un blog, c'est comme un journal : ce qu'on y publie est vu par tout le monde, pendant très longtemps

> Le blog n'est pas un journal intime.
Vos enfants doivent être conscients que ce qu'ils y publient part sur la voie publique et qu'ils en sont responsables légalement.

> Avant de publier une photo d'amis (ou de professeurs), il faut demander leur autorisation ou celle de leurs parents s'ils sont mineurs.

> Lorsqu'ils postent une photo/vidéo d'eux-mêmes, ils feraient bien aussi de se demander s'ils seront contents que tout le monde puisse la voir, et ceci pendant des années.



- MySpace, Facebook...
les réseaux sociaux ont leurs propres modes d'emploi. Faciles d'utilisation, ces plateformes ne sont pas forcément configurées par défaut pour mieux protéger la vie privée.

> Prenez le temps de vous assurer que vos enfants maîtrisent les outils mis à leur disposition sur ces sites : les options associées à leur profil permettent de ne pas donner toutes leurs informations à tout le monde, ou de cibler la diffusion de leurs activités à certains membres choisis de leurs réseaux seulement.

> Apprenez-leur à sélectionner les groupes auxquels ils souhaitent appartenir. Ou pas.

- Avoir des centaines d'amis virtuels, qu'est-ce que cela signifie vraiment ?

> Sur les messageries instantanées ou les réseaux sociaux, comme dans la cour de récréation, la cote de popularité se mesure parfois au nombre d'amis que l'on peut afficher. Là aussi, pourtant, il faut apprendre à choisir ses amis : vous pouvez par exemple vérifier avec votre enfant qu'il n'accepte pas comme amis des gens qu'il ne connaît pas dans la vie réelle.

> S'ils veulent rencontrer quelqu'un connu sur Internet, il est impératif qu'ils en parlent à un adulte et aillent au rendez-vous accompagné.



**Qui est derrière la souris, on ne peut pas toujours savoir.
C'est la raison pour laquelle il ne faut communiquer sur Internet ni son nom, adresse ou numéro de téléphone, ni le nom de son école ou de son club de sport.
Et contrôler ses contacts dans les chats ou les réseaux sociaux.**

Communiquer, ça s'apprend [encore mieux en famille]
www.internetsanscrainte.fr

Internet, une Cour de récréation Planétaire

> Jeux en ligne

Si on en Parlaît avec nos enfants ?



- Connaissent-ils les significations des symboles du PEGI, le système de classification des jeux vidéo ?

> A chaque jeu son âge. Ce qui est bon pour l'un de vos enfants ne l'est pas forcément pour son petit frère ou sa petite sœur... Ceci étant, les aînés sont souvent de bon conseil pour déterminer les activités adaptés aux plus jeunes.

> A chaque enfant sa maturité aussi : mieux vaut tester soi-même les jeux de ses enfants pour s'assurer qu'ils leur conviennent bien.



AGE > Age conseillé



VIOLENCE > Jeu contenant des scènes violentes



GROSSIÈRETÉ > Jeu contenant des expressions vulgaires



PEUR > Jeu dont le contenu peut effrayer de jeunes enfants



SEXE > Jeu montrant la nudité et/ou contacts sexuels ou faisant allusion au sexe



DROGUES > Jeu faisant référence aux drogues ou montrant leur usage



DISCRIMINATION > Jeu montrant ou encourageant la discrimination



JEUX DE HASARD > Jeu qui encourage ou enseigne les jeux de hasard

- Ils jouent beaucoup en ligne. Ont-ils encore assez de temps pour voir leurs amis et avoir d'autres passions ? Nombre d'heures, type de jeu... pour l'utilisation d'Internet comme le reste, il faut fixer des règles et s'y tenir. Mais lesquelles ? Pour aider vos enfants à mieux gérer leur temps, il convient de connaître les jeux qu'ils pratiquent, qui ne se prêtent pas forcément tous aux mêmes règles.

> Certains jeux peuvent ne prendre que quelques instants et se jouer en solo. On peut les arrêter à pratiquement tout moment.

> D'autres se jouent en équipe, parfois pour des parties assez longues que l'on ne peut arrêter en cours. Eteindre l'ordinateur pour aller diner est alors plus difficile, dans la mesure où cela peut pénaliser le reste de l'équipe.

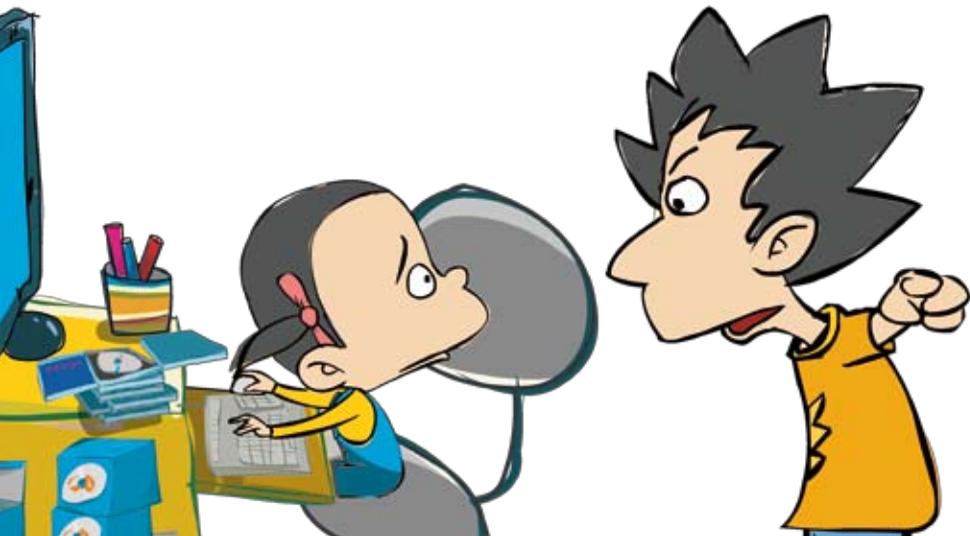
> D'autres jeux encore ne s'arrêtent jamais et récompensent le temps passé sur l'ordinateur autant que le talent du joueur... L'essentiel est donc de jouer avec votre enfant, de lui apprendre tôt à gérer son temps, de fixer des limites...



Certains jeux sont dotés d'un système de contrôle parental, habituellement activable lors de l'installation, qui permet de limiter les temps de jeux à des plages horaires autorisées. Renseignez-vous !

Jouer, ça s'apprend [encore mieux en famille]

www.internetsanscrainte.fr



Internet, au Bout Du fil

> Téléphonie mobile

Si on en Parlaît avec nos enfants ?

- Internet sur Mobile répond aux mêmes règles que sur un ordinateur.
> Les logiciels de contrôle parental sont aussi offerts par tous les opérateurs mobiles.
- Des copains harcelés par mail et sur portable, ça arrive, ça peut aussi s'arrêter. Des messages anonymes sur ses messageries fixes ou mobiles, via SMS, sur son blog... les nouveaux médias facilitant l'anonymat peuvent encourager ce type de pratiques perturbantes. L'essentiel est ici d'aider les jeunes à briser le silence, à en parler à leurs amis et aux adultes, et leur éviter de culpabiliser.
> Leur rappeler, encore, qu'il ne faut pas donner son numéro de portable à n'importe qui, ni dans la cour de récré, ni sur Internet.



- Certains sites proposent de payer des produits, par exemple des sonneries de téléphone ou des jeux, en donnant son numéro de téléphone mobile.

> Mieux vaut vérifier que le site en question est un site sérieux. Et ce qu'il en coûtera !



Oreillettes, utilisation sur la voie publique ou en scooter, temps passé au téléphone... veillez à ce que l'usage du mobile par votre enfant se fasse dans les meilleures conditions.

La mobilité, ça s'apprend [encore mieux en famille]
www.internetsanscrainte.fr



Internet Sans crainte

www.internetsanscrainte.fr

Internet Sans Crainte est le programme national de sensibilisation des jeunes aux enjeux et dangers d'Internet qui représente la France au sein du programme européen Safer Internet *Plus*.

Internet Sans Crainte bénéficie du soutien de la Délégation aux Usages de l'Internet et des ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il est coordonné par Tralalere, créateur de contenu numérique éducatif.

L'association e-Enfance gère sa ligne d'assistance téléphonique Net Ecoute Famille (0820 200 000 - 0,09 euros TTC/mn).

UNAF

www.unaf.fr

L'UNAF est une institution nationale chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de toutes les familles en France. Depuis 1945, cette union de 8000 associations familiales qui compte 800.000 familles adhérentes permet à celles-ci de s'exprimer dans toute leur diversité, pour une politique familiale globale, innovante et forte. L'UNAF anime le réseau des 22 Unions Régionales des Associations Familiales (URAF) et des 100 Unions Départementales des Associations Familiales (UDAF).

Conception et réalisation : TRALALÈRE



ins@fe

e-enfance



Réalisé avec l'aide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le soutien de la Commission européenne